



Ambasciata d'Italia
Niamey

“Science, She Says!”

Le Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) a lancé le concours « Science, She Says! » (« Science, dit-Elle ! ») pour transmettre un témoignage de reconnaissance à une jeune scientifique exceptionnelle qui aura remarquablement contribué à l'avancement de la science et de la technologie, tout en effectuant ses recherches dans la région de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Une candidate sera sélectionnée, le facteur déterminant étant son lieu de travail pour au moins les 4 dernières années.

La première édition aura lieu au cours de la « Conférence des attachés scientifiques italiens », qui se tiendra à Padoue les 5 et 6 octobre 2022. Tous les domaines de la science et de la technologie seront pris en compte. Le prix consistera en une médaille gravée ainsi qu'un diplôme délivrés par le Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Eligibilité

- Le prix « Science, She Says! » est décerné à une femme scientifique pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la coopération scientifique bilatérale dans tous les domaines de la science et de la technologie, à travers son activité en Europe.
- La candidate doit résider dans le pays où elle est nominée pour le prix, au moins depuis le 1er janvier 2018.
- La candidature doit être soumise par un/e éminent/e scientifique qui occupe un poste de direction dans une académie scientifique, une université, un institut de recherche ou un département de Science & Technologie (S&T) du gouvernement du pays dans lequel la candidate travaille. Les auto-nominations ne sont pas acceptées, pas plus que les candidatures de membres de la famille proche. Les équipes ne sont pas admissibles pour les délibérations de candidature. Les proposant/e/s qualifié/e/s peuvent être :
 - Recteur/e/s d'universités ou d'institutions scientifiques,
 - Membres d'une Académie de sciences,
 - Détenteurs/trices d'une chaire de recherche,
 - Professeur/e/s agrégé/e/s.
- La candidate doit être une scientifique établie, avec une excellente carrière universitaire et / ou scientifique et un bilan reconnu de réalisations en recherche. Elle doit avoir des publications conjointes dans des revues à fort impact et/ou avoir développé des technologies

soutenues par des brevets internationaux. Les activités de recherche au sein d'organisations multilatérales hébergées en Europe seront également prises en compte.

- Limite d'âge : 40 ans maximum au moment de la publication du présent avis.

Critères d'évaluation et mode de sélection

Les candidates seront évaluées sur la base des critères suivants :

- L'impact scientifique du travail et de la recherche de la candidate,
- Pertinence du travail de la candidate pour la coopération bilatérale de l'Italie en matière de S&T en Europe,
- Potentiel de collaboration à long terme,
- Promotion de la mobilité des jeunes chercheuses (entrantes/sortantes) pour favoriser la création d'équipes de recherche bilatérales,
- Contribution de la candidate à des modèles de collaboration créatifs/novateurs,
- Capacité de la candidate à créer/améliorer les contacts avec la communauté de recherche italienne.

Le comité de remise des prix, présidé par le chef de bureau IX de la Direction générale de la promotion culturelle et économique et de l'innovation du MAECI, sera composé des présidents et/ou représentants des principales institutions de recherche et universitaires italiennes.

Modalités d'inscription

Tout/e scientifique et établissement désireux de présenter une candidature peut soumettre le formulaire ci-joint, dûment rempli, à l'adresse électronique suivante : niamey.ambasciata@esteri.it

Module d'inscription

Candidate

Nom, prénom:

Institution:

Position actuelle:

Adresse postale:

Adresse Email:

Proposant/e

Nom, prénom:

Institution:

Position actuelle:

Adresse postale:

Adresse Email:

Veillez envoyer le formulaire à l'Ambassade d'Italie au Niger avant le 17 septembre avec les pièces jointes suivantes en format pdf:

1. Courte lettre de motivation pour l'attribution de ce prix (maximum 100 mots) signée par le/la « proposant/e ».
2. Principales réalisations scientifiques de la candidate (maximum 1 page).
3. CV de la candidate (maximum 2 pages), conformément à la loi applicable en matière de protection des données.
4. Liste des publications les plus importantes de la candidate (maximum 1 page).
5. Activités de la candidate avec la communauté scientifique italienne (maximum 1 page).

Lettres d'appui (facultatives) pour la candidature (maximum 2 lettres de maximum 1 page chacune). Les lettres d'appui doivent être fournies par d'éminents scientifiques autres que le/la proposant/e.

Toutes les informations fournies seront traitées conformément à la loi italienne (Legge 196/2003 et Regolamento UE 2016/679).

Pièce jointe 1_DOIT ÊTRE SIGNÉ PAR CHAQUE CANDIDATE

Informations sur la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel (Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679, art. 13)

Le traitement des données personnelles nécessaires à la participation au concours « Science, dit-Elle! » sera conforme aux principes de légalité, d'exactitude et de transparence afin de protéger les droits fondamentaux et la liberté des individus. À cet effet, les informations suivantes sont fournies:

1. Le responsable du traitement des données est le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) de la République italienne qui, dans ce cas précis, opère via le Bureau IX DGSP – (dgsp-09@esteri.it; tel. 0039 0636913619; + contacts Siège).

2. Pour toute demande ou réclamation, les parties intéressées sont invitées à s'adresser au délégué à la protection des données / DPO [responsabile protezione dati / RPD] (adresse postale: Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione internazionale, Piazzale della Farnesina 1, 00135 ROMA, téléphone: 0039 06 36911 (standard), e-mail: rpd@esteri.it, e-mail certifié [pec]: rpd@cert.esteri.it).
3. Les données personnelles demandées sont nécessaires pour participer à la procédure de sélection du présent appel. Le traitement des données personnelles des destinataires est destiné exclusivement aux fins de la procédure de sélection pour l'attribution du prix « Science, dit-Elle ! ».
4. Les bases juridiques applicables sont les suivantes: la procédure de sélection du prix « Science, dit-Elle »; la législation italienne sur la transparence administrative; le consentement de la candidate; le règlement de l'UE sur la protection des données (UE 2016/679). Les candidatures seront rejetées dans les cas suivants :
 - Renseignements incomplets, ou
 - Désistement de la candidate.
5. Le traitement des données, effectué par du personnel spécialement désigné, sera effectué selon des modalités manuelles et automatisées exclusivement aux fins de la présente procédure de sélection.
6. Les données personnelles fournies seront exclusivement traitées par les personnes responsables de la procédure de sélection, dont l'intérêt est légitime selon la loi italienne, ou à qui ces données sont dues par des exigences légales. Le CV et le nom de la récipiendaire seront communiqués à la presse.
7. Les données personnelles des lauréates sont conservées indéfiniment à des fins de documentation. Les données personnelles des candidates restantes seront conservées pendant une durée maximale de 10 ans après la cérémonie de remise des prix.
8. Les candidates peuvent demander l'accès à leurs données personnelles ainsi que leur correction. Dans les limites fixées par la législation en vigueur et sans préjudice des conséquences éventuelles sur l'issue de la procédure de sélection, les candidates peuvent également demander l'annulation de ces données, ainsi que la limitation – ou l'opposition – au traitement des données. Dans de tels cas, les candidates doivent soumettre une demande spécifique au délégué à la protection des données de MAECI (voir art. 1).
9. Si vous estimez que vos droits ont été violés, une plainte peut être adressée au DPD MAECI (voir art. 2.). Vous pouvez également contacter l'Autorité italienne de surveillance des données [Garante pour la Protection des Données personnelles] (adresse postale: Piazza Venezia, 11 00187 ROMA, téléphone: 0039 06 696771 (standard), e-mail: protocollo@gpdp.it, e-mail certifié: protocollo@pec.gpdp.it)

Date et lieu

Signature